



Syndicat CGT du Conseil Départemental des Yvelines
et ses Établissements Publics
2, place André Mignot 78000 Versailles
cgt@yvelines.fr 06.71.78.55.10.

Versailles, le 25.09.2025

Objet : Préavis de grève de 00 H à 24 H pour le jeudi 2 octobre 2025.

Monsieur le Président du Conseil Départemental,

Un préavis de grève national est déposé couvrant l'ensemble des agents de la fonction publique pour agir le jeudi 2 octobre 2025 et pour dénoncer la politique gouvernementale menée d'austérité et exprimer le souhait d'une réorientation des choix de société.

La population exprime avec force son exaspération d'un système qui profite à quelques intérêts particuliers au détriment de l'intérêt général en foulant du pied les principes démocratiques et les notions de justices sociales et environnementales. Cette logique austéritaire se traduit en particulier par une dégradation massive des services publics, des droits et des conditions de travail des agents publics.

D'autres choix budgétaires sont pourtant possibles et finançables.

Dans notre collectivité, nous sommes particulièrement sensibles à ces enjeux.

C'est pourquoi, dans la continuité des mobilisations de septembre, nous soutenons l'appel à la mobilisation qui est engagée et invitons le personnel à s'associer à une **grande journée de mobilisation le 2 octobre 2025 par la grève et la manifestation.**

Nous rejetons la politique de recul social qui est menée depuis des années et refusons que le travail « en mode dégradé » devienne la norme.

Il est urgent de renforcer les services publics et de stopper leur démantèlement.

Il est indispensable d'améliorer la reconnaissance des agents publics, leurs rôles essentiels méritent d'être adossés à des droits justes et revalorisés.

Par ce préavis de grève, nous demandons sur le plan national et départemental :

- Une politique de rupture pour prioriser une véritable politique de justice sociale, fiscale et environnementale ;
- Une revalorisation du point d'indice pour l'ensemble des agents publics, en portant sa valeur à 6 € ;
- L'élaboration d'un véritable plan pour l'égalité professionnelle national et local ;
- Le déblocage des avancements de grade et promotions internes pour l'ensemble du personnel qui en remplit les conditions ;
- La refonte des grilles de rémunération pour permettre un réel déroulement de carrière ;
- Le renforcement des services publics par un plan de renforcement des effectifs ;
- Un plan de déprécarisation du personnel ;
- Le maintien de la rémunération à 100 % lors des arrêts maladie et la suppression du jour de carence ;
- L'abrogation de la réforme des retraites
- Des moyens budgétaires et des politiques publiques à la hauteur des missions,

Pour ces motifs, nous déposons un préavis de grève pour le jeudi 2 octobre 2025 de 00h à 24h couvrant l'ensemble des agents départementaux et affiliés, quels que soient leur fonction et statut (FPT, FPH) et appelons à rejoindre la manifestation organisée à PARIS.

Nous vous prions de croire, Monsieur Bédier, à l'assurance de notre considération.

Pour le Syndicat CGT,
V. RAMAGE, Secrétaire générale.